

Responsabilité Sociale et Environnementale



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
INTRODUCTION ET QUESTIONS	2
LE MOT DU DIRECTEUR	4
ASPECT SOCIAL	5
RESPECT DES DROITS DES SALARIÉS	5
RESPECT DES DROITS DE L'HOMME	5
RESPECT DES DROITS DES CLIENTS, FOURNISSEURS	5
RESPECT DES LOIS FRANÇAISE	6
ASPECT ECONOMIQUE	7
RESPECT FINANCIER	7
RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ	7
RESPECT DE LA LIBRE CONCURENCE	7
REFUS DE LA CORUPTION	8
ASPECT ENVIRONNEMENTAL	9
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	9
RECYCLAGE	10
MOBILITE & TRAVAIL A DISTANCE	11



INTRODUCTION ET QUESTIONS

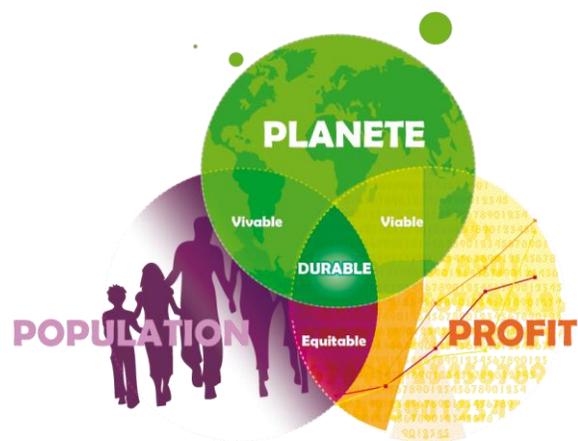
Afin de pérenniser son image au sein de l'environnement aussi bien avec ses solutions informatiques et ses partenaires, la société AQUASYS se dote d'une charte éthique. Cette dernière est la première charte mise en place dans l'entreprise en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

Aquasys se doit en effet de faire de l'éthique un axe d'amélioration de sa performance globale. L'éthique est essentielle aux opérations, aux contrats qui aboutissent, aux marchés qui sont gagnés. Elle est aussi le socle de toute collaboration réussie avec nos collaborateurs, nos clients ou nos fournisseurs.

Afin que l'entreprise puisse acquérir une démarche responsable, elle se basera sur 3 piliers du développement durable :

- Social
- Écologique
- Économique

Cette charte s'adresse à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Concrètement, la société Aquasys attend de ses employés qu'ils agissent en tant que responsable de l'éthique de l'entreprise ainsi que de l'ensemble des informations comprises dans cette charte.



Quelles sont les attentes d'Aquasys de la part de ses collaborateurs sur l'éthique de l'entreprise ?

Aquasys demande à ses employés de représenter de la meilleure des façons l'éthique au sein des locaux de la société. Chaque collaborateur doit être responsable et se sentir impliqué dans l'éthique de l'entreprise. Chaque personne doit pouvoir faire remonter à sa hiérarchie les actes et conduites allant à l'encontre de la charte et la vie en communauté de l'entreprise. Aquasys sera à même de maintenir un environnement de travail idéal et pourra continuer à accroître ses performances à tous les niveaux.

Comment investir les collaborateurs dans la vie de la société Aquasys ?

Chaque acteur se verra remettre cette charte et devra la lire afin de prendre conscience des souhaits de l'entreprise et l'attitude que ces derniers doivent acquérir pour garantir l'éthique de l'entreprise. Une fois la lecture terminée et tout au long de l'année, chaque collaborateur peut faire remonter ses idées pour faire avancer la vie de l'entreprise et les attitudes à adopter ou non au sein de la société.



LE MOT DU DIRECTEUR



Monsieur Stéphane Barthon, gérant de l'entreprise Aquasys depuis 2006, vous présente les différentes perspectives d'avenir.

« Depuis sa création, Aquasys a fait de son cœur de métier la gestion des données environnementales. Ses préoccupations sont directement liées à mon parcours. En effet, j'ai eu l'occasion d'effectuer mon service national en tant que volontaire en service civil et affecté au ministère de l'environnement et plus particulièrement au service informatique d'une délégation régionale gérant les ressources en eau. L'aventure a continué depuis bientôt 20 ans et nous ne cessons de proposer des outils permettant aux hydrogéologues de mieux comprendre notre environnement et ainsi mieux anticiper et réagir face à des situations critiques: sécheresses, inondations, espèces invasives, suivi des approvisionnements en eaux dans les pays en voie de développement.

D'autre part, au sein même d'Aquasys, nous avons mis en place des processus limitant les impacts environnementaux:

- rétribution à l'organisme "Action Carbone" de nos consommations en Co2
- tri sélectif
- dématérialisation des devis, factures et appels d'offre
- sensibilisation à l'économie d'énergie pour nos salariés

Enfin, nos projets de suivi des réseaux d'approvisionnement en eaux potables des pays en voie de développement recoupent à la fois la facette environnementale et sociale de nos actions. Les retombées sociales sont directes dans ces pays grâce à une meilleure gestion de l'eau, les villageois s'assurent une meilleure santé, une vie meilleure au quotidien et un avenir meilleur.



Nous continuons à réfléchir à notre développement en tenant compte de ses aspects. Notre prochaine étape, intégrer le Green IT en créant des solutions moins énergivores, en optimisant la gestion de nos serveurs et de nos ressources. Ainsi nous participerons directement à l'environnement en continuant à le protéger. ”

ASPECT SOCIAL

RESPECT DES DROITS DES SALARIÉS

Aquasys veille au respect des droits de ses collaborateurs ainsi qu'à la démarche en faveur de la diversité sociale au sein de l'entreprise. Il s'engage également à lutter contre toute forme de discrimination, qu'elle soit liée à l'âge, au sexe, à l'origine ethnique, à la nationalité, à la religion, à la santé, au handicap, à la situation maritale, aux orientations sexuelles, aux opinions politiques ou aux opinions philosophiques de ses collaborateurs, que ce soit à l'embauche ou dans les relations de travail.

Le respect de la dignité et de la vie privée de chacun de ses collaborateurs constitue une priorité.

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Aquasys s'engage à respecter et à promouvoir les droits fondamentaux issus de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la dignité et la valeur de la personne humaine.

Elle s'engage également à respecter les législations découlant du Code de Travail français, ainsi que celles émanant de l'Organisation Internationale du Travail (liberté d'association, protection des enfants, élimination du travail forcé).

RESPECT DES DROITS DES CLIENTS, FOURNISSEURS

Aquasys s'engage à travailler honnêtement et équitablement avec tous ses clients, en leur fournissant des produits et services de qualité qui répondent à leurs exigences. Elle s'engage également à ce que les informations qu'il délivre sur ses produits et ses prestations de services soient exactes.



Les informations confidentielles, sensibles ou privées relatives aux clients ne doivent en aucun cas être communiquées à autrui par un collaborateur ITS Group, sauf lorsque exigé ou autorisé dans le cadre d'un projet ou d'un contrat.

Aquasys s'engage en outre à vérifier que toute somme d'argent versée à un collaborateur ou à un sous-traitant ne représente pas plus que la rémunération appropriée, définie en fonction de la prestation du dit collaborateur ou sous-traitant. Ceci dans le but de s'assurer qu'aucune partie du paiement ne soit transmise par le collaborateur ou par le sous-traitant dans un pot de vin ou toute autre forme de corruption qui entrerait en violation avec la présente charte éthique.

Aquasys déploie des dispositifs internes qui lui permettent de vérifier chez ses fournisseurs et chez ses sous-traitants le bon respect des conditions de travail de leurs parties prenantes, conformément à la Déclaration des Droits de l'Homme.

RESPECT DES LOIS FRANÇAISE

Aquasys respecte les lois françaises et européennes en vigueur en matière de harcèlement moral et toute violation de cette législation pourra faire l'objet de sanctions. Le harcèlement moral se manifeste par des agissements répétés, qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte aux droits du salarié au travail et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou de compromettre son avenir professionnel. Ces agissements recouvrent de nombreux aspects, dont notamment : les faits et gestes visant à blesser moralement ou à vexer un collaborateur, pousser volontairement une personne à l'erreur, toute forme d'humiliation ou d'intimidation hiérarchique, l'isolation physique ou sociale...

Aquasys respecte les lois françaises et européennes en vigueur en matière de harcèlement sexuel et toute violation de cette législation pourra faire l'objet de sanctions. Le harcèlement sexuel consiste à harceler autrui par des agissements forcés dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle pour son profit ou au profit d'un tiers.



ASPECT ECONOMIQUE

RESPECT FINANCIER

Aquasys fait de la transparence financière, un objectif prioritaire. L'ensemble des données financières du groupe sera publié dans un livre des comptes prévu à cet effet. Ce dernier est disponible pour tout audit commandité par le Conseil d'Administration, pour une inspection de la part des commissaires aux comptes, et même pour tout salarié qui en ferait la demande.

Aucune « caisse noire », ou tout autre compte dissimulé, ne saura être toléré au sein d'Aquasys.

Aquasys s'engage par ailleurs, à ce que l'intégralité des données financières qu'elle publie soient justes et à même d'assurer la pérennité de l'entreprise ; tant au niveau de sa rentabilité interne que de celle des investissements de ses actionnaires.

RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

Tant qu'elles ne sont pas divulguées au public, les informations pouvant avoir une incidence sur la valeur des actions, options et autres valeurs mobilières d'Aquasys sont considérées comme des informations d'initiés et doivent donc rester strictement confidentielles.

Toute volonté de diffusion externe au groupe devra être soumise à approbation de la direction. Leur diffusion ou leur utilisation, en dépit de son accord, serait contraire à la Charte interne d'Aquasys, et verrait le contrevenant potentiellement sanctionnable.

RESPECT DE LA LIBRE CONCURENCE

Aquasys respecte l'ensemble des parties prenantes de son environnement professionnel, ce qui inclue ses concurrents : la réciprocité des échanges est essentielle et Aquasys agit avec ses concurrents comme il souhaiterait qu'ils le traitent. L'intérêt d'Aquasys est de travailler dans un secteur où les pratiques commerciales jouissent d'une bonne réputation : le fait de partager des informations pourrait donner l'impression qu'il s'y



pratique des ententes sur les prix, le partage de territoires ou d'autres sortes de manipulation ou de distorsion de la concurrence.

Aquasys s'engage donc à ne pas s'associer à des ententes avec les concurrents ayant pour intention ou résultat de fixer des prix, de fausser un processus d'appel d'offres, de se partager un marché, de limiter la production ou de boycotter un client ou un fournisseur.

REFUS DE LA CORRUPTION

Aquasys se refuse d'offrir, recevoir ou fournir, directement et/ou indirectement, un avantage quelconque (qu'il soit monétaire ou en nature), quel que soit sa provenance. De la sorte, Aquasys souhaite rester le plus indépendant et le moins influençable possible, dans le but de maintenir son objectivité dans ces actes et décisions.

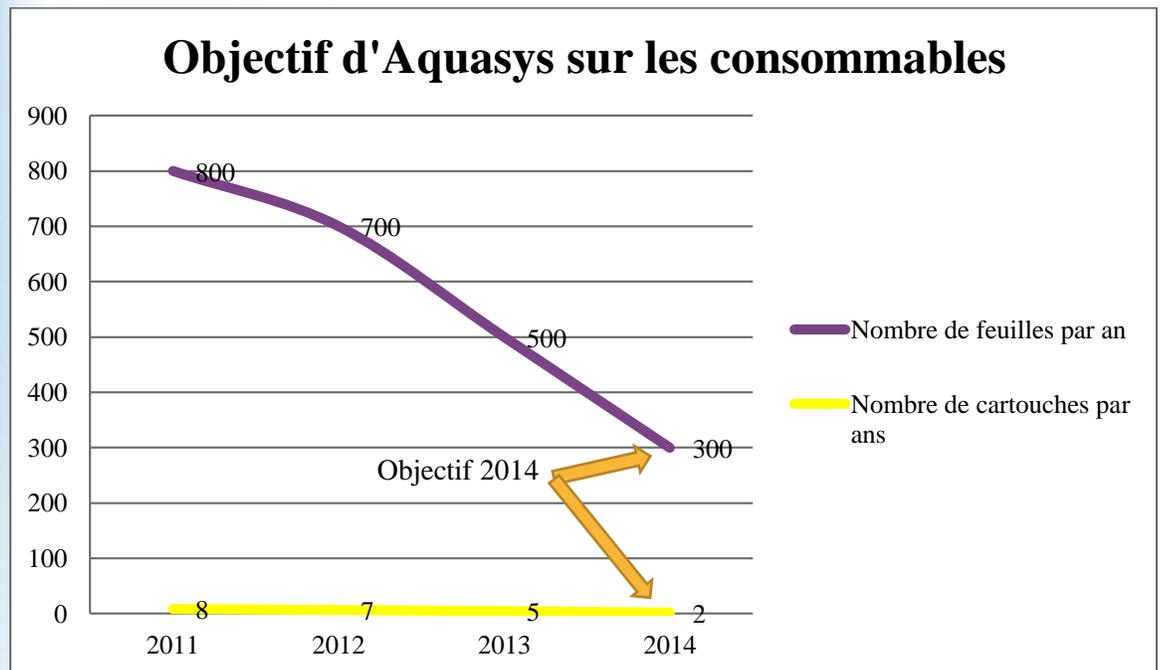
Toute personne en lien, plus ou moins étroit avec Aquasys, se retrouvant victime d'une tentative de corruption, est invitée à prendre contact au plus vite avec la Direction du groupe.



ASPECT ENVIRONNEMENTAL

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Aquasys s'engage chaque année à prendre en compte l'aspect écologique de son environnement de travail et souhaite, en tous points, que ses collaborateurs puissent adopter les gestes éco-citoyens. Ainsi, sur une année, notre entreprise adopte la technologie qui lui est proposé en baisant de près de 35% en un an, sa consommation en papier. Son objectif en 2014 est de descendre en dessous des 300 feuilles.



La réduction du nombre de papier est à prendre en considération par chacun, notamment dans le choix de l'information à imprimer sur le papier. Avec une prise de conscience de l'ensemble de ses collaborateurs, l'objectif de l'entreprise ne sera que positive et bénéfique à la fois pour l'aspect social et environnemental. Associé à cet objectif, le nombre de cartouche est à prendre en compte dans cette solution. En effet, si le nombre d'impression diminue au cours du temps, le nombre de cartouche ne s'en verra que réduit.





Aquasys s'engage à respecter l'environnement en matière de consommation électrique. En déménageant l'année dernière dans un nouveau bâtiment, l'entreprise a mis un point fort dans l'économie d'énergie tel que les lampes à économie d'énergie. Dans les années à venir, nous nous engageons à mettre en place dans les bureaux, un système de domotique qui permettra de couper automatiquement les postes de travail qui pourraient être encore en veille, voire encore en fonctionnement, de façon à réduire encore un peu plus notre empreinte écologique. L'architecture mise en place dans l'entreprise, aussi bien technologique que logicielle, a été pensée suivant des normes écologiques tel que des alimentations moins gourmandes en énergie.

Aquasys, s'engage également à mettre en place des solutions éco-responsables, tant au plan matériel que technologique. L'installation des serveurs de l'entreprise a permis de les faire évoluer et non d'en racheter de nouveaux. Aquasys possède cette démarche environnementale afin de tirer le meilleur de leur performance mais aussi d'avoir une modularité afin de pouvoir retirer ou d'ajouter des ressources en fonction des besoins des collaborateurs et des clients.

De plus, Aquasys réduit sa consommation énergétique au sein de son entreprise en hébergeant ses serveurs de production chez un intervenant extérieur. Ce dernier se charge de répartir au mieux la consommation énergétique au sein de ses murs, mais aussi de valoriser l'énergie consommée.

RECYCLAGE

Aquasys s'est lancé dans deux grandes démarches de recyclage. Tout d'abord, tous les déchets comme le carton, les plastiques, etc., sont triés et déposés dans des bacs prévus à cet effet, de telle sorte que notre prestataire externe puisse les apporter hebdomadairement dans un centre de tri.

Aquasys s'est aussi associée avec une association humanitaire qui permet de donner une seconde vie à tout le matériel informatique inutilisé. Après reconditionnement, celui-ci est distribué dans les pays en développement.



Par ailleurs, Aquasys s'engage à ne renouveler son parc informatique qu'en cas d'extrême nécessité. La durée minimale d'utilisation d'un équipement a été fixée à 5 ans. Aucun renouvellement de matériel avec une ancienneté moindre ne sera accepté sans une raison fortement motivée.

Il en est de même pour les mises à jour logicielles qui ne seront effectuées que lorsque la sécurité des données pourrait être mise en danger.

MOBILITE & TRAVAIL A DISTANCE

Aquasys encourage fortement ses collaborateurs à réduire leur impact écologique lors de leurs déplacements. Ainsi, il a été mis en place des programmes de covoiturage pour favoriser ces pratiques. Une participation financière à ces frais, est d'ores et déjà mise en place pour tous les salariés qui participent à l'opération.

De plus, certains constructeurs de voitures mettent en avant de plus en plus de voitures électriques. Ainsi, chaque collaborateur peut, à son gré, réaliser un devis pour des voitures rejetant une quantité faible en polluant. Aquasys s'engage à aider chaque acteur de cette démarche.

Par ailleurs, Aquasys, dans ses nombreuses prestations de maintenance et d'assistance, intervient dans la mesure du possible à l'aide d'outils d'accès à distance. Toutes les installations mises en place sur site client ou dans ses propres locaux par Aquasys, sont dotées de ces outils, qui n'entravent en rien leurs performances.

Dans un cadre bien régulé et selon certaines dispositions, chaque salarié peut avoir accès au télétravail, à partir du moment où ses travaux ne relèvent pas d'un cadre extrêmement sensible pour l'entreprise. L'objectif est qu'en 2020 plus de la moitié des salariés doivent télétravailler au moins 1 journée par semaine.

Cette charte concerne tous les collaborateurs d'Aquasys, c'est pourquoi elle est ouverte à toute proposition d'amélioration. **N'attendons plus, agissons aujourd'hui pour construire le monde de demain !**

